



➤ ACTUALITÉS

Randonnée à vélo du maire

Le maire de Lévis, M. Gilles Lehouillier, et le conseiller municipal et président de la commission consultative de l'activité physique, du sport et du plein air, monsieur Réjean Lamontagne, ont dévoilé le circuit de la Randonnée à vélo du maire 2017, qui se déroulera le samedi 17 juin prochain. Cette année, la Randonnée à vélo se déplace à l'est de la ville pour mettre en valeur la magnifique passerelle Harlaka, flambant neuve, qui relie le réseau cyclable de Lévis à la cycloroute de Bellechasse.

Le parcours Harlaka et sa nouvelle passerelle en vedette

L'activité, dont la participation est entièrement gratuite, se déroulera principalement au parc de la Pointe-De la Martinière et sur le Parcours Harlaka, avec un circuit qui traversera les secteurs Lévis, Pintendre et Saint-Joseph-de-la-Pointe-De Lévy. Trois choix de distances s'offriront aux cyclistes :

- **Jusqu'à la passerelle Harlaka** : 8 km aller-retour
- **Jusqu'à l'avenue des Ruisseaux** : 14 km aller-retour
- **Jusqu'au chemin Ville-Marie** : 20 km aller-retour

Programmation

- **10 h** : Accueil au parc de la Pointe-De la Martinière et début de l'animation
- **10 h 30** : Échauffement de groupe avant le départ de la Randonnée
- **11 h** : Départ simultané pour toutes les distances
- **12 h** : Grand pique-nique familial au parc de la Pointe-De la Martinière avec kiosques, trampoline et animation
- **14 h** : Fin des activités

Pour information ou pour savoir si l'activité est annulée en cas de fortes pluies : ville.levis.qc.ca.

La rue Saint-Laurent en pleine métamorphose

Le 18 avril dernier, le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier, a annoncé, en compagnie du conseiller municipal du district Notre-Dame, monsieur Pierre Lainesse, les différentes phases nécessaires pour la réalisation des travaux de la rue Saint-Laurent. Les coûts de ce projet sont évalués à 15 M\$. Le maire a profité de l'occasion pour annoncer la mise en place des aménagements temporaires ainsi que des améliorations permanentes qui seront faits cet été au Quai Paquet dans le but d'offrir de meilleurs services à la population lévisienne. Dès 2018, un pavillon de services permanent sera construit sur le Quai Paquet.

Travaux de la rue Saint-Laurent

Les travaux de la première phase seront réalisés dès cette année, entre les mois d'avril et de juillet. Un arrêt des travaux sera effectué du 15 juillet au 6 août afin de faciliter l'accès aux grands événements prévus sur le site. Par la suite, les travaux reprendront le 7 août jusqu'à la fin du mois de décembre 2017. En 2018, la Ville procédera à la réfection complète et à l'aménagement de la rue Louis-Fréchette, y compris à la réfection du mur de soutènement.

Depuis 2010, ce sont plus de 71 M\$ qui ont été investis dans le Vieux-Lévis. Au cours des trois prochaines

années, des investissements supplémentaires de plus de 15 M\$ viendront compléter la revitalisation de ce secteur névralgique, qui inclut la côte Fréchette, la terrasse du Chevalier-De Lévis, l'aménagement de la côte des Bûches ainsi que la réfection de la rue Bégin.

Aménagements sur le Quai Paquet

En raison du succès qu'a connu le secteur de la fontaine l'an dernier, la Ville de Lévis ajoutera des équipements qui faciliteront l'accès aux services sur le site et qui amélioreront l'expérience vécue lors des grands événements.

Dès cet été, un pavillon de services temporaire sera installé au Quai Paquet afin que des toilettes et des vestiaires soient rendus disponibles pour les visiteurs. Il sera remplacé par un pavillon de services permanent



Suite en page 2



Au centre du journal

Cahier spécial - Compostez vos restes d'aliments



Page 8

Spectacles en plein air gratuits



➤ CONSEIL MUNICIPAL

Membres du conseil et leurs fonctions

Gilles Lehouillier
Maire et président du comité exécutif

Mario Fortier
Membre du comité exécutif
Conseiller, district 1
Saint-Étienne

Clément Genest
Conseiller, district 2
Saint-Nicolas

René Fortin
Conseiller, district 3
Villieu

Réjean Lamontagne
Président du conseil d'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest

Conseiller, district 4
Saint-Rédempteur

Michel Patry
Conseiller, district 5
Charny

Michel Turner
Président du conseil d'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est
Conseiller, district 6
Breakeyville

Guy Dumoulin
Membre du comité exécutif
Conseiller, district 7
Saint-Jean

Jean-Pierre Bazinet
Membre du comité exécutif
Conseiller, district 8
Taniata

Brigitte Duchesneau
Conseillère, district 9
Saint-Romuald

Pierre Lainesse
Conseiller, district 10
Notre-Dame

Serge Côté
Président du conseil d'arrondissement Desjardins
Conseiller, district 11
Saint-David

Janet Jones
Membre du comité exécutif
Conseillère, district 12
Christ-Roi

Robert Maranda
Vice-président du comité exécutif
Conseiller, district 13
Bienville

Fleur Paradis
Conseillère, district 14
Lauzon

Ann Jeffrey
Conseillère, district 15
Pintendre

Administration municipale

Les bureaux de l'administration municipale sont ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Le Centre de service à la clientèle est en service continu du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

L'horaire d'été sera toutefois en vigueur du 5 juin au 1^{er} septembre inclusivement. Ainsi, les bureaux de l'administration municipale seront ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h. Le Centre de service à la clientèle est en service continu du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h.

Pour nous joindre : 418 839-2002

La rue Saint-Laurent en pleine métamorphose (suite)

en 2018. La Ville a prévu ajouter des arbres et des arbustes à différents endroits près de la fontaine afin de créer des zones d'ombre, en plus de procéder à l'installation d'équipements supplémentaires, y compris une buvette d'eau, des supports à vélos, des poubelles ainsi que certains équipements spécifiques pour la tenue de grands événements (poubelles, tables à pique-nique, supports à vélos).

Le tracé de la piste cyclable a été déplacé en bordure de la rue Saint-Laurent afin qu'il soit plus sécuritaire. Aussi, une nouvelle signalisation sera mise en place sur le site afin que la population

soit mieux dirigée et informée. Une chaîne stéréophonique permanente sera également installée pour la tenue des grands événements prévus pendant la période estivale.



Revitalisation du secteur de la Traverse et aménagements au Quai Paquet



Le conseil en bref

Les versions intégrales des procès-verbaux adoptés par le conseil municipal sont disponibles au ville.levis.qc.ca.

Séances du conseil municipal et des conseils d'arrondissement

Info-conseil : 418 838-4964 ville.levis.qc.ca



En utilisant ce type de papier plutôt qu'un papier vierge, la Ville de Lévis sauve à chacun des numéros de ce journal l'équivalent de :

68 928 litres d'eau
197 jours de consommation d'eau

7 375 kg CO₂
émissions de 2 voitures par année

Le **LÉVIS'informe** est publié par la Direction des communications et du service à la clientèle de la Ville de Lévis en collaboration avec les autres directions. Il est distribué gratuitement dans toutes les résidences et tous les commerces de la ville.

Coordination : Direction des communications et du service à la clientèle
2303, chemin du Fleuve, Lévis (Québec) G6W 5P7
communications@ville.levis.qc.ca
Photographies : Ville de Lévis

Infographie : Julie Bujold, designer graphique
Imprimeur : Les Imprimeries Transcontinental
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Tirage : 67 000 exemplaires

Renseignements concernant le journal : 418 839-2002

Ce journal a été rédigé selon les principes de la rédaction épïcène. Imprimé sur du papier 100 % recyclé.

Moulins Breakey : les travaux sont lancés

Les travaux d'aménagement des anciens moulins Breakey sont maintenant lancés. Ce réaménagement complet au cœur de l'Éco-parc de la Chaudière dévoilera un pan majeur du développement du secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville.

Ce projet, d'abord lancé par la Société d'histoire de Sainte-Hélène-de-Breakeyville, vise à mettre en valeur ce site hautement symbolique. Les aménagements, qui représentent un investissement de 1 M\$, faciliteront l'accueil des visiteurs, révéleront la rivière Chaudière le long de la promenade et permettront de commémorer l'histoire industrielle rattachée à ce site tout en sécurisant le réseau de circulation.

Détail des travaux

Travaux réalisés en 2016 : 150 000 \$

- Plans et devis;
- Élagage et nettoyage forestier pour dégagement visuel.

Travaux prévus jusqu'en août 2017 : 450 000 \$

- Aménagement de l'accès principal : agrandissement du stationnement existant, aménagement de l'aire d'accueil, supports à vélo, affichage;
- Aire d'animation : terrassement, bancs, tables, végétalisation, signalisation;
- Sentier pédestre et cyclable : terrassement, halte d'interprétation avec affichage explicatif;
- Élargissement de la piste cyclable de 3 m à 4 m sur le parcours d'interprétation.

Asphaltage de la piste cyclable en septembre 2017 : 400 000 \$

- Asphaltage d'un tronçon de 1,8 km de la piste cyclable de l'Éco-parc de la Chaudière.



M. Michel Turner, conseiller municipal, M. Gilles Lehouillier, maire de Lévis, M. Richard Laramée, directeur général de Les Entreprises Rolland – Fibres Breakey et M. Robert Roy, président de la Société d'histoire de Sainte-Hélène-de-Breakeyville

Élection municipale 2017

La prochaine élection municipale se tiendra le 5 novembre 2017 dans toutes les municipalités du Québec. Les électrices et électeurs de Lévis seront ainsi appelés aux urnes. En prévision de cet exercice démocratique important, le Bureau de la Présidente d'élection de la Ville de Lévis, responsable de l'organisation logistique de l'élection, est déjà au travail. Les citoyennes et citoyens peuvent d'ores et déjà consulter la rubrique ville.levis.qc.ca/election pour obtenir des renseignements généraux. Les pages contenues dans cette rubrique seront mises à jour régulièrement.

Personnel électoral

Le recrutement du personnel électoral s'amorcera en juillet prochain. Les personnes intéressées à travailler à l'organisation de l'élection municipale seront invitées à postuler sur le site de la Ville de Lévis.

Dates importantes

De juillet à octobre	Recrutement du personnel électoral
Du 22 septembre au 6 octobre	Période de mise en candidature
16 octobre	Transmission de l'avis d'inscription et de la carte de rappel
Du 17 au 21 octobre	Travaux de la Commission de révision
24 octobre	Entrée en vigueur de la liste électorale révisée
29 octobre	Vote par anticipation
30 octobre	Vote itinérant
5 novembre	Jour du scrutin

2,5 M\$ dans les grands parcs urbains en 2017

Le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier, en compagnie de monsieur Guy Dumoulin, conseiller municipal et membre du comité exécutif, a récemment présenté les investissements prévus en 2017 pour quatre grands parcs urbains situés sur le territoire de Lévis.

Parc de la Pointe-de-la-Martinière : un lieu d'une grande richesse

En 2017, des investissements de 822 000 \$ sont prévus pour :

- la construction d'un bâtiment d'accueil intégré au site;
- la mise en place d'une guérite pour assurer le contrôle de la circulation véhiculaire dans le parc;
- l'amélioration, la sécurisation et la hiérarchisation du réseau de sentiers du secteur nord-ouest du parc;
- la mise en place d'une passerelle traversant le ruisseau Lecours.

Depuis 2014, des investissements de près de 450 000 \$ ont été consacrés aux premières phases d'aménagement du site.

Parc de la Rivière-Etchemin : une signature distinctive appréciée de la population

En 2017, des investissements de 889 000 \$ ont été prévus pour l'ajout de belvédères, de haltes, d'un stationnement et d'éléments signalétiques.

Depuis 2014, plus de 2 M \$ ont été investis pour l'acquisition et le début de l'aménagement des terrains de cet important projet de parc situé sur le territoire de la ville de Lévis.

Parc des Chutes-de-la-Chaudière : un des lieux prisés de la population

En 2017, des investissements de 200 000 \$ seront consacrés à :

Inscription sur la liste électorale

Les personnes qui déménageront au cours des prochains mois sont invitées à faire leur changement d'adresse le plus rapidement possible auprès du Service québécois de changement d'adresse sur le site adresse.gouv.qc.ca. Les données de cet organisme gouvernemental constituent l'une des principales sources pour la création de la liste électorale de la Ville de Lévis.

Soyez à l'affût

- Suivez la page Facebook *Lévis : Élection municipale 2017*
- Abonnez-vous au compte Twitter de la Ville
- Inscrivez-vous aux alertes de contenu, en sélectionnant les catégories suivantes :
 - Communiqués de presse
 - Actualités



M. Mario Fortier, M. Serge Côté, Mme Janet Jones, conseillers municipaux, M. Gilles Lehouillier, maire, MM. Guy Dumoulin et Clément Genest, conseillers municipaux, M. Christian Drouin, conseiller à la planification des parcs et espaces verts et M. Michel Turner, conseiller municipal.

- l'aménagement d'une aire d'entraînement en plein air (secteur ouest);
- des travaux de pérennisation de la passerelle, en plus de la production des plans et devis pour la mise en valeur du réseau de sentiers et du milieu humide de la portion sud-ouest du parc.

Depuis 2014, 100 000 \$ ont été investis pour la réalisation des travaux et la planification des espaces. Aussi, en plus des sommes vouées à l'entretien et à la réfection, 500 000 \$ seront investis dans le parc au cours des deux prochaines années.

Sentiers récréatifs de Saint-Nicolas : pour une meilleure qualité de vie

En 2017, des investissements de 630 000 \$ seront faits pour :

- l'aménagement d'un circuit de découvertes facilitant l'accès au fleuve Saint-Laurent, à la rivière Aulneuse et à différents sites d'intérêt du quartier;
- l'aménagement d'une passerelle au-dessus de cette rivière et l'aménagement du stationnement de l'anse Ross, au bout de la rue du Moulin-Ross.

Jusqu'à ce jour, au-delà de 100 000 \$ ont été attribués au projet.

Un ajout de 17,5 km pour l'interconnexion du réseau cyclable

Le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier, et monsieur Guy Dumoulin, conseiller municipal et président du comité consultatif d'urbanisme et d'aménagement de la Ville, ont présenté, au début du mois de mai, les investissements prévus en 2017 pour les différents projets d'interconnexion des pistes cyclables sur le territoire de Lévis.

17,5 km supplémentaires sur le réseau cyclable en 2017

En 2017, un ajout de 17,5 km sera effectué sur le réseau cyclable lévisien. Un investissement de 4,276 M\$ sera alloué à la mise en place de ces tronçons. À cette somme s'ajoutent 40 000 \$ de dépenses de fonctionnement pour la sécurisation et pour l'ajout d'aménagements sur les pistes cyclables existantes.

Concrètement, la Ville verra à aménager les tronçons suivants :

- Approches de la passerelle Harlaka, 2 km (200 000 \$);
- Tronçon entre Saint-Jean-Chrysostome (rue Pierre-Beaumont) et Breakeyville (avenue Saint-Augustin), 2,6 km (270 000 \$);
- Tronçon entre les vestiges des Moulins Breakey et la rue Gilles-Boutin, 1,8 km (235 000 \$);



- Tronçon dans le parc de la Rivière-Étchemin, 5,5 km (2,4 M\$);
- Prolongement du parcours des Anses (secteur Saint-Romuald), 1,9 km (406 000 \$);
- Tronçon sur l'avenue Taniata, entre les rues Rivière-Étchemin et Fontaine, 0,5 km (225 000 \$);
- Tronçon sur la route des Rivières (vers Saint-Rédempteur), entre la structure du CN et la rue Traversière, 1,5 km (200 000 \$);
- Tronçon de la route Marie-Victorin (entre la rue de l'Étoile et la rue Henriette-Dessaules), 0,7 km (100 000 \$);
- Tronçon sur la rue Jérôme-Demers, entre les routes Marie-Victorin et des Rivières, 1 km (240 000 \$).

Au terme du plan d'action triennal, un ajout de 24,8 km de piste cyclable sera effectué, pour un investissement de 8,381 M\$, dont 3,5 M\$ pour l'aménagement de la passerelle Harlaka et de ses approches. À cette somme s'ajoutent 120 000 \$ de dépenses de fonctionnement pour la sécurisation et pour l'ajout d'aménagements sur les pistes cyclables existantes.

En plus de relier les secteurs entre eux et de favoriser l'appartenance à notre ville, le réseau cyclable bonifié aura un effet de levier dans la mise en place d'un circuit patrimonial qui mettra en valeur les noyaux institutionnels et les centres-villes historiques de la grande ville. Nous créerons ainsi un réseau intégré, adapté, fonctionnel et sécuritaire permettant d'offrir un milieu de vie attractif pour les familles et la population lévisienne. Ce grand projet d'interconnexion s'inscrit dans la nouvelle signature visant notamment à mettre en valeur le fleuve et ses affluents et à aménager 10 grands parcs urbains.

Le réseau cyclable lévisien en quelques chiffres

Actuellement, le réseau cyclable lévisien s'étale sur une distance de 303 km, dont 75 km en route verte. Trois cycloroutes traversent ou se rendent à Lévis :

- 1) cycloroute 1 – de Gatineau à Percé;
- 2) cycloroute 3 – de Salaberry-de-Valleyfield à Lévis; et
- 3) cycloroute 6 – de Saint-Théophile à Québec.

L'escalier Labadie fera place à la restauration de la côte des Bûches

La Ville poursuit la revitalisation du secteur de la Traverse et procède actuellement à la réfection complète de la côte des Bûches. La démolition de l'escalier Labadie, mieux connu sous le nom de « l'escalier gris », a été entamée récemment afin que les réseaux d'égouts puissent être reconstruits par la suite.

Les travaux d'aménagement d'un sentier piétonnier permettant de conserver le lien entre les rues Saint-Laurent et Després se poursuivront jusqu'à la mi-juillet. Pendant toute la durée des travaux, soit jusqu'à la mi-juillet, la Ville demande aux piétons d'utiliser l'escalier rouge situé au bout du Quai Paquet, ou d'emprunter la rue Louis-Fréchette menant à la côte Fréchette.

Deux panneaux de signalisation ont été installés dans ce secteur. Dès la mi-juillet, les Lévisiennes et Lévisiens pourront emprunter le nouveau sentier.



Permis de construction

Lévis connaît un début d'année remarquable

Entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2017, la Ville de Lévis a déjà délivré 567 permis de construction dont la valeur totale atteint près de 75 M\$, soit une augmentation de 26 % par rapport aux données enregistrées à la même période l'année dernière. C'est le secteur résidentiel qui domine en ce moment, avec des investissements d'une valeur de près de 60 M\$. Si la tendance se maintient, la construction demeurera vigoureuse à Lévis en 2017, puisqu'elle croît à un rythme impressionnant. L'an dernier, au 31 mars, la valeur totale des permis délivrés par la Ville était de 59 M\$.

Secteur résidentiel

Afin de répondre aux besoins grandissants de la population, la Ville de Lévis a mis au point une

stratégie résidentielle proposant une diversité de types d'habitations, notamment des logements locatifs, des résidences pour personnes âgées, des coopératives d'habitation, des unités de copropriétés, des habitations en rangée ou jumelées et des habitations unifamiliales isolées. Cette variété d'options contribuera à maintenir le rythme soutenu du développement résidentiel au cours des prochaines années. Avec près de 60 M\$ d'investissements dans le secteur résidentiel depuis le début de l'année, la stratégie mise de l'avant par la Ville porte ses fruits.

Secteur commercial

Le secteur commercial s'est également démarqué, avec 37 permis délivrés en l'espace de 3 mois, pour une valeur de près de 6 M\$. Après une année remarquable, en 2014, grâce à l'émergence du Carrefour Saint-Romuald, et une année 2016 très active sur le plan commercial, alors que 143 permis ont été délivrés, pour une valeur de 74,8 M\$, le niveau d'activité élevé demeure constant, tant en ce qui a trait à la construction

de nouveaux immeubles qu'en ce qui concerne les travaux d'agrandissement ou de rénovation.

Résultats historiques de 2016

En 2016, la valeur des permis de construction délivrés par la Ville de Lévis a atteint 427,8 M\$, une marque historique en ce qui a trait à la valeur des permis délivrés, tous secteurs confondus, depuis l'avènement de la nouvelle Ville. Ainsi, au cours de la dernière année, des permis ont été délivrés pour une valeur record de 242,7 M\$ dans le secteur résidentiel. De plus, Lévis a atteint son meilleur résultat depuis 2009 dans le secteur industriel, avec une valeur en permis délivrés de 19,7 M\$. Un record a également été établi dans le secteur institutionnel, avec une valeur en permis délivrés de 65,6 M\$. Enfin, dans le secteur commercial, 143 permis ont été délivrés en 2016, pour une valeur de 74,8 M\$.

Le personnel se mobilise pour réduire la consommation de carburant

Pour une deuxième année consécutive, les employés de la Ville de Lévis ont participé à un effort de réduction de la consommation de carburants. Résultat : 38 000 litres d'essence et de diesel ont été économisés, soit 8 000 litres de plus que l'année précédente. Cela représente des économies de l'ordre de 40 000 \$ en achat d'essence et de diesel et près de 100 tonnes de gaz à effet de serre

évités, ce qui équivaut à 12 fois le tour de la Terre en kilomètres parcourus avec une voiture moyenne.

Ce sont 250 employés au volant de véhicules légers, de machinerie lourde et de camions qui ont rendu possible cette économie de carburants. Depuis l'automne dernier, la Direction du service de la sécurité incendie s'est jointe aux efforts collectifs de réduction de carburants et atteint déjà d'excellents résultats qui seront dévoilés ultérieurement.

Une nouvelle technologie implantée au Service de police

En 2016, la Ville a intégré une technologie aux véhicules du Service de police afin de réduire la marche au ralenti. Les véhicules consomment ainsi moins de carburant

lorsque les policières et policiers ne sont pas en déplacement, tout en respectant des critères élevés de sécurité et de confort. Avec l'aide de ce système performant, le personnel du Service de police sera ainsi mis à contribution dans la réduction de la consommation de carburants de la flotte municipale.

8 500 \$ versés à deux organismes lévisiens

Afin de susciter encore davantage de retombées positives dans le cadre de sa Stratégie de réduction de carburants, la Ville a redistribué une partie des économies obtenues grâce au programme à deux organismes lévisiens. Ainsi, elle a remis un don de 4 250 \$ à chacun des deux organismes choisis par les membres du personnel, soit le Centre de pédiatrie sociale de Lévis et la Maison de soins palliatifs du Littoral.

Prix du patrimoine 2017 :

Lumière sur le patrimoine de Lévis



Le patrimoine de Lévis était à l'honneur lors de la remise de l'édition locale des Prix du patrimoine 2017, le 20 avril dernier. Les lauréates et lauréats ont été récompensés lors de cette soirée spéciale tenue à la Ferme Genest pour souligner les efforts qu'ils ont consacrés à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine lévisien au cours des deux dernières années.

Les Prix du patrimoine sont une initiative du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches. Remis tous les deux ans, ils représentent une occasion unique de faire connaître les initiatives et les bons coups en matière de patrimoine sur notre territoire.

Édition régionale à Lévis

Les lauréates et lauréats lévisiens seront représentés aux Prix du patrimoine des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, qui auront lieu pour la première fois à Lévis cette année. Cet événement, qui réunira tous les gagnants de ces deux régions, se tiendra le samedi 17 juin prochain au Lieu historique national des Forts-de-Lévis.

Le patrimoine de Lévis : vous aussi pouvez y contribuer!

Les projets soumis aux Prix du patrimoine représentent toutes les facettes du patrimoine :

- Restauration de l'enveloppe d'une résidence
- Reconstitution de techniques et d'outils ancestraux amérindiens
- Expositions
- Aménagement de sentiers récréatifs
- Et plus encore

Vous souhaitez, vous aussi, contribuer à mettre en valeur le patrimoine de Lévis? Inspirez-vous des actions de vos concitoyennes et concitoyens en

matière de patrimoine! Visitez la page des Prix du patrimoine, au ville.levis.qc.ca, section *Culture*, rubrique *Histoire et patrimoine*, pour en savoir plus sur les lauréats de 2017 et sur l'ensemble des candidatures soumises.

Rappelons aussi qu'un outil interactif en ligne consacré à l'architecture patrimoniale est disponible dans la section *Développement et planification* du site Web de la Ville de Lévis pour vous aider dans vos projets de rénovation.

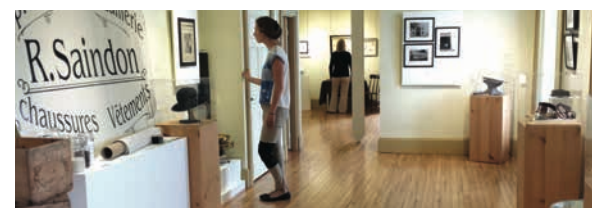
Les lauréats lévisiens 2017:

Conservation et préservation



La Société d'histoire de Lévis, pour le rapatriement de la cage de la Corriveau. À la suite de la découverte de la cage de Marie-Joséphite Corriveau par les bénévoles de la société, l'organisme a su rassembler les intervenants nécessaires à l'authentification et au rapatriement de cet objet identitaire pour Lévis.

Interprétation et diffusion



Le Presbytère Saint-Nicolas, pour la réalisation de l'exposition *Histoires de village*. Cette exposition a su créer un lien fort avec la communauté nicoloise et a permis de conscientiser la population à l'importance de son patrimoine par la réalisation et la présentation d'enquêtes ethnologiques.

Porteurs de traditions

M. Olivier Turcotte, pour la transmission de la tradition de conteur à travers son personnage de Jos Violon. M. Turcotte interprète depuis plusieurs années les contes de Louis Fréchette en personnifiant Jos Violon. Il crée maintenant des contes originaux faisant ainsi revivre cette tradition.



Il est devenu l'une des figures emblématiques de la Maison natale de Louis Fréchette, voire de Lévis.

Préservation et mise en valeur du paysage (nouvelle catégorie)



Les Bleuets du Vire-Crêpes, pour la transformation de la grange ancestrale en lieu d'accueil des visiteurs. Ce projet a été conçu dans un souci d'harmonisation avec le bâtiment patrimonial existant et de mise en valeur des éléments significatifs du paysage agricole. L'ensemble de l'aménagement a été pensé afin que le regard des visiteurs porte vers l'étendue des paysages de la bleuetière.

Implication citoyenne (nouvelle catégorie)

M. Michel L'Hébreux, pour son engagement citoyen. M. L'Hébreux est reconnu pour son investissement personnel à titre de cofondateur et président de la Société d'histoire de Saint-Romuald pendant plus de 20 ans. Par ses écrits, ses archives et ses conférences, il a su vulgariser et mettre en valeur l'histoire de Saint-Romuald et du pont de Québec.



Prix Coup de cœur

Décerné par l'assistance lors de la soirée, ce prix a été remis à **M. Gilbert Samson**, qui cumule plus de 60 ans de participation citoyenne en matière d'histoire et de patrimoine lévisien. Engagé depuis 1979 au sein de la Société d'histoire régionale de Lévis, monsieur Samson en a été le président de 2003 à 2009 et en assure la direction générale depuis 2009. Monsieur Samson est aussi l'auteur du livre *Bienville 1896-1996 : Cent ans d'histoire* en plus d'avoir été membre du comité de toponymie de la Ville de Lévis.



Un soutien financier de 100 000 \$ à Fins Gourmands

Développement économique Lévis (DEL) a octroyé une contribution financière de 100 000 \$ à Fins Gourmands, une entreprise spécialisée dans la production et dans la distribution de desserts haut de gamme, afin qu'elle poursuive sa croissance.

L'entreprise doit maintenant occuper des locaux plus grands. Sa nouvelle usine de production, localisée dans le parc industriel Bernières, ainsi que ses nouveaux équipements permettant la mise au point de nouveaux produits et améliorant la productivité représentent un investissement de 1,5 M\$. « Le soutien accordé par Développement économique Lévis permettra à cette entreprise lévisienne de poursuivre son expansion et de profiter de nouvelles occasions d'affaires grâce à des locaux et à des équipements adaptés à la demande croissante pour ses pâtisseries fines. Cette annonce, qui cadre parfaitement avec notre stratégie de développement industriel et technologique, permettra la création de deux emplois et le maintien de 19 autres postes sur notre territoire », a déclaré le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier.

Le Comité d'investissement et de soutien aux entreprises (CISE) accorde cette contribution en raison du caractère structurant du projet et de son lien direct avec les priorités de développement définies dans la *Politique d'investissement et de soutien aux entreprises* de la Ville de Lévis. La contribution prend la forme de prêts provenant du fonds local d'investissement, volet Régulier (FLI-R), du fonds local de solidarité (FLS) et du Fonds Desjardins Entreprises (FDE), trois des fonds gérés par Développement économique Lévis.

Un deuxième bilan positif pour le développement durable à Lévis

Après seulement deux ans de mise en œuvre de son plan d'action de développement durable (PADD), Lévis a réalisé plus du tiers des actions qu'elle avait prévues sur 20 ans. Le niveau d'avancement global du PADD atteint ainsi 34 % pour 2016, ce qui représente une progression de 14 % par rapport aux résultats obtenus pour l'année 2015.*

Cette performance démontre la volonté de Lévis de mettre de l'avant de manière équilibrée des projets de développement économique et social qui respectent l'environnement, et ce, pour répondre aux besoins actuels de la population sans compromettre la qualité de vie des générations futures.

Bien que la progression s'effectue de façon relativement uniforme pour les huit axes du PADD, trois axes sont particulièrement dignes de mention, soit ceux portant sur la mobilité durable,

Travaux d'asphaltage et d'aménagement en 2017

Lévis investira plus de 12 M\$

Le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier, a annoncé, le 19 avril dernier, que la Ville maintient le cap en investissant, encore cette année, plus de 12 M\$ en travaux d'asphaltage et d'aménagement de bordures et de trottoirs sur le réseau routier municipal. Il a ainsi réitéré son engagement auprès de la population lévisienne en ce qui a trait au développement et à la mise à niveau des infrastructures de la ville.

Cette année, une soixantaine de travaux de voirie sont prévus. Les projets majeurs d'asphaltage et d'aménagement de bordures et de trottoirs seront réalisés sur les artères suivantes :

- Rue des Genévriers, de la rue du Rocher à la route Marie-Victorin, dans le secteur Saint-Nicolas;
- Boulevard Guillaume-Couture;
- de la rue de Mercure jusqu'au cap Samson, dans le secteur Saint-Romuald;

Opération sonomètre



De mai à septembre 2017, le Service de police de Lévis prévoit effectuer des opérations sonomètre dans le but d'appliquer la réglementation en vigueur auprès des conducteurs de motocyclettes et de cyclomoteurs qui circuleront avec un système d'échappement dépassant les limites permises. Ainsi, le Service de police vise à réduire le nombre de plaintes relatives au bruit trop élevé causé par des équipements non conformes.

Clinique de sensibilisation, le samedi 27 mai 2017, de 9 h à midi

L'équipe de l'opération sonomètre sera aux Galeries Chagnon, dans le stationnement près de l'ancien garage Sears, pour répondre aux questions des conducteurs et effectuer des tests d'évaluation sonore sur les motocyclettes et les cyclomoteurs.

sur le dynamisme et la vitalité économiques ainsi que sur la gestion durable du territoire et des ressources naturelles et la protection de l'environnement.

Principales réalisations 2016

Parmi les 144 actions prévues au PADD, en voici quelques-unes qui se démarquent davantage dans le bilan 2016 :

- L'entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement résolument axé sur l'harmonie entre le développement et la qualité de vie.
- Des travaux d'envergure visant le maintien et l'amélioration de l'efficacité énergétique effectués sur sept bâtiments de la Ville de même que la construction de la nouvelle caserne incendie du secteur Pintendre,

- de la rue du Vieux-Moulin à la rue Dumais, dans le secteur Saint-Romuald;
- de la rue Dumais jusqu'au chemin des Îles, dans le secteur Saint-Romuald;
- de la route Monseigneur-Bourget à la rue Langelier, dans le secteur Lévis;
- Rue Deschênes, de la rue Saint-Georges à la rue de la Falaise, dans le secteur Lévis;
- Rue Lemieux, de la rue Saint-Georges à la rue de la Falaise, dans le secteur Lévis;
- Rue Saint-Georges, de la route du Président-Kennedy à la rue Dorimène-Desjardins, dans le secteur Lévis.

Trouvez toute l'information sur le site Internet de la Ville

Une nouvelle carte interactive est maintenant disponible sur le site Internet de la Ville, section *Transport et infrastructures*, rubrique *Lévis en chantier*. La carte permet de visualiser rapidement l'ensemble des travaux planifiés en 2017.

En cas de pluie, la clinique sera remise au lendemain, le dimanche 28 mai, de 9 h à midi.

Normes

Le niveau sonore d'un système d'échappement ne doit pas excéder un seuil établi en fonction des normes de fabrication de Transports Canada.

- Vitesse de rotation du moteur constante ou variable : 100 décibels pour une moto et 90 décibels pour un cyclomoteur;
- Vitesse de rotation du moteur au ralenti : 92 décibels pour une moto et 82 décibels pour un cyclomoteur.

Infraction

Le propriétaire d'un véhicule qui n'est pas conforme est passible d'une amende de 100 \$ à 200 \$. Le contrevenant qui refuse de collaborer à la prise de la mesure du niveau sonore, est passible d'une amende de 200 \$ à 300 \$. Les propriétaires sont invités à communiquer avec leur concessionnaire afin de s'assurer que leur véhicule respecte le nombre maximal de décibels prescrit par la réglementation.

laquelle répond à des critères élevés d'efficacité énergétique.

- Le démarrage du programme de vidange des installations septiques, qui assure une valorisation adéquate des boues et prévient la pollution des cours d'eau.
- La recherche de fuites et la réparation du réseau d'aqueduc, qui a permis d'économiser plus de 6 841 m³ d'eau par jour, soit l'équivalent de la consommation quotidienne d'environ 17 000 personnes.
- Quatre projets d'interconnexion de pistes cyclables, qui représentent 3,4 km de voies supplémentaires.

*La méthode de calcul du niveau de progression du PADD a été révisée cette année afin qu'elle soit plus précise, plus réaliste et plus raffinée. La Ville s'est fait accompagner par un consultant dans l'établissement de la nouvelle méthodologie, basée sur une pondération visant à mieux rendre compte des efforts déployés et des retombées des actions sur l'atteinte des objectifs de développement durable.



Compostez
**VOS RESTES
D'ALIMENTS**

facile et écologique!

5 *trucs
faciles*

COMPOSTER, FACILE ET ÉCOLOGIQUE

DANS MA CUISINE, JE COMPOSTE!

Seul, en couple, en famille ou entre amis, pensez à composter à chaque fois que vous cuisinez, peu importe la quantité. C'est un geste d'une grande valeur, facile à intégrer au quotidien.



— TRUC NO.1 —

DANS LA CUISINE, INSTALLER UN CONTENANT POUR LE COMPOST

Placez dans un endroit pratique de la cuisine un contenant pour y accumuler vos restes. La Ville peut vous en fournir un gratuitement. Videz-le fréquemment dans le bac brun, à tous les jours si possible.



— TRUC NO.2 —

COUVRIR DE PAPIER LE FOND DU CONTENANT DE CUISINE

Pour garder votre contenant propre et sec, utilisez des sacs de papier spécialement conçus pour les contenants de cuisine. L'utilisation de papier journal est aussi une excellente option, pratique et économique.

Attention, aucun sac de plastique n'est accepté! Pas même ceux qui portent la mention compostable ou biodégradable.



— TRUC NO.3 —

ÉVITER LES VIANDES CRUES ET LES LIQUIDES

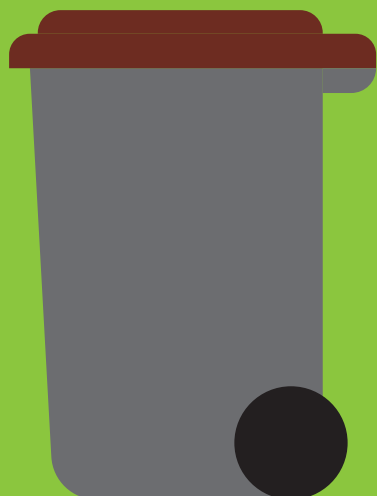
Les restes de viandes crues et de liquides comme la soupe, le lait, le yogourt et le jus peuvent produire des mauvaises odeurs.



— TRUC NO.4 —

PLACER LE BAC BRUN AU BON ENDROIT

En été, gardez votre bac à l'abri du soleil pour y maintenir une température plus fraîche. En hiver, placez-le près de la maison, avec un accès déneigé.



— TRUC NO.5 —

FAIRE VIDER LE BAC BRUN À CHAQUE COLLECTE

En été, placez votre bac brun en bordure de rue chaque semaine, même s'il contient peu de matières.



POURQUOI COMPOSTER ?

Objectif **Zéro** déchets



POUR LA GRANDE VALEUR DES MATIÈRES COMPOSTABLES

Le compost joue un rôle essentiel dans la nature. Il revitalise les sols et facilite la croissance des plantes. Sa valeur agronomique est si grande que les jardiniers l'appellent l'or brun ! En jetant les matières compostables, on se prive d'une ressource d'une grande valeur.

POUR FAIRE DES ÉCONOMIES

1 tonne de déchets coûte en moyenne 125 \$ à éliminer alors que 1 tonne de matières compostables en coûte 60 \$ à traiter. À Lévis, la collecte des matières compostables a permis d'économiser près de 1 million \$ en coût d'élimination en 2016, une dépense en moins pour les citoyens.

POUR DIMINUER LA POLLUTION

Il est faux de croire que de jeter un cœur de pomme n'a aucun impact sur l'environnement. Quand on le brûle, on utilise de l'énergie car il contient beaucoup d'eau. Quand on l'enfouit, on doit traiter les gaz et les liquides qu'il produit en se décomposant. Dans les deux cas, il pollue l'environnement.

POUR VERDIR NOTRE VILLE

Annuellement, plus de 4 600 citoyens peuvent profiter de la distribution de compost produit à partir de la collecte de nos matières compostables. Ils contribuent ainsi à embellir notre ville.

En 2016, 15 400 tonnes de matières compostables ont été récupérées à Lévis. Ces matières ont permis de produire 12 millions de litres de compost, l'équivalent de près de 3 sacs de 30 litres de compost par citoyen.

Saviez-vous qu'il reste encore près de 40 % DE MATIÈRES À COMPOSTER DANS NOS DÉCHETS ? Assez pour produire 9 millions de litres de compost, soit 2 sacs de plus de compost par personne.

La Ville de Lévis poursuit l'objectif **DU ZÉRO DÉCHET D'ICI 2030**. Tous ceux qui ne compostent pas encore et qui souhaitent se joindre au mouvement peuvent communiquer avec Info-collecte 418 835-8225.

**LE BAC BRUN ET LE
CONTENANT DE CUISINE
SONT OFFERTS GRATUITEMENT.**



POUR PLUS D'INFORMATION
VOSRESTES.COM





SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES ET DES LETTRES

ville.levis.qc.ca/bibliotheques

La Biblio-mobile : Une bibliothèque dans la communauté

Tout l'été, la Biblio-mobile sillonnera les parcs du territoire et vous rejoindra dans vos lieux de vie.

La Biblio-mobile, c'est aussi un service de bibliothèque près de vous pendant l'été. Vous pouvez emprunter des livres ou des albums et même vous abonner si ce n'est encore fait! Elle sera présente lors des *Théâtres ambulants*, des *Mercredis Courant d'airs* et des *Matinées classiques*. En collaboration avec les partenaires du milieu, la Biblio-mobile visitera les camps de jour, des organismes communautaires et des résidences pour personnes âgées.

LA BIBLIOTHÈQUE AU QUAI PAQUET TOUS LES MARDIS EN APRÈS-MIDI, DU 4 JUILLET AU 8 AOÛT

La Biblio-mobile sera présente sur le Quai Paquet.

LA BIBLIOTHÈQUE AU PARC DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE LES JEUDIS, DE 14 h À 16 h, DU 29 JUIN AU 10 AOÛT

La Biblio-mobile revient avec ses tentes de lecture. Retrouvez-nous chaque jeudi après-midi au parc des Chutes-de-la-Chaudière pour lire, écouter des histoires et faire des découvertes.



À 15 h, plein de surprises et de découvertes vous attendent dans le cadre du Club TD :

- Animations gratuites pour la famille
- Lecture et jeux
- Abonnements, prêts et retours de documents directement sur place
- Inscription au Club de lecture d'été TD

Parc des Chutes-de-la-Chaudière, avenue Joseph-Hudon, secteur Charny

LES JEUDIS À 14 h – À PARTIR DE 13 ANS

- 29 juin : Initiation à l'improvisation théâtrale avec Andréanne Béland
- 6 juillet : Lecture publique de poésie avec Andréanne Béland
- 13 juillet : Pique-nique numÉric : *Le livre numérique au soleil* (Présentation sur le livre numérique)
- 20 juillet : Pique-nique numÉric : *Quel appareil numérique choisir?* (Présentation sur les tablettes et les liseuses)
- 27 juillet : Atelier d'écriture en nature avec Andréanne Béland

- 3 août : Initiation à l'improvisation théâtrale avec Andréanne Béland
- 10 août : Pique-nique numÉric : *Le livre numérique au soleil* (Présentation sur le livre numérique)

En cas de pluie, toutes les animations auront lieu à la bibliothèque Jean-Gosselin, au 3315, avenue des Églises, secteur Charny.

INSCRIPTION AU CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD Gratuit – Enfants de 0 à 12 ans

INSCRIPTIONS DU 25 JUIN AU 31 AOÛT
La Biblio-mobile t'invite à découvrir le Club de lecture d'été TD

Pour t'inscrire au Club de lecture, rien de plus facile! Il suffit de te rendre dans l'une des 10 bibliothèques de la Ville ou à la Biblio-mobile au parc des Chutes, les jeudis après-midi.

Sur présentation de ta carte d'abonné, tu recevras la trousse du Club. Les 1 500 premiers jeunes inscrits recevront un sac cadeau avec une surprise. Durant tout l'été, tu peux aussi prolonger l'expérience du Club sur Internet au www.clubdelecturetd.ca.

Information au 418 835-8570 ou à animationbibliotheques@ville.levis.qc.ca.



Concours *Flagrant délire de lecture*

DU 25 JUIN AU 21 AOÛT

Prenez-vous en flagrant délit de lecture et courez la chance de gagner par tirage au sort une tablette numérique ou de nombreux autres prix.

Comment participer?

- Photographiez-vous lors d'une situation de lecture;
- Ajoutez votre photo en pièce jointe dans un courriel de participation
- Indiquez votre nom, prénom, adresse postale, téléphone et le lieu où la photo a été prise
- Indiquez votre catégorie :
 - Enfants de 0 à 12 ans
 - Adolescents et adultes
- Envoyez le tout à l'adresse :



flagrantdeliredelecture@ville.levis.qc.ca.

Un prix Coup de cœur pour le meilleur flagrant délit de lecture! Règlement complet à ville.levis.qc.ca/bibliotheques/programmes-concours. Concours ouvert aux personnes abonnées ou aux personnes résidant à Lévis.

BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

- Internet sans fil gratuit
- Prêt de livres numériques
- Prêt de magazines et de revues numériques avec Zinio
- Bases de données et ressources électroniques

Formations sur la tablette, la liseuse et le livre numérique

Bibliothèque Jean-Gosselin
Réservation obligatoire au 418 835-8595 ou directement à cette bibliothèque.



Thèmes	Dates
Initiation aux bases de données (Cours de langues, musique en ligne, journaux gratuits)	Jeudi 1 ^{er} juin de 14 h à 15 h Mardi 4 juillet de 14 h à 15 h Jeudi 3 août de 14 h à 15 h
Eurêka, j'ai trouvé! (Revue et journaux gratuits en ligne)	Mardi 6 juin de 14 h à 15 h 30 Mardi 22 août de 15 h à 16 h 30
Utiliser sa tablette – bases et astuces	Mercredi 7 juin de 15 h 30 à 17 h Jeudi 6 juillet de 19 h à 20 h 30 Mardi 8 août de 15 h à 16 h 30
Installation d'un logiciel de lecture pour livre numérique	Mardi 13 juin de 15 h 30 à 16 h 30 Jeudi 17 août de 15 h à 16 h
Zinio, les revues numériques	Mercredi 19 juillet de 14 h à 15 h 30
Le livre numérique	Jeudi 15 juin de 19 h à 20 h 30 Mardi 11 juillet de 15 h à 16 h 30 Mercredi 16 août de 19 h à 20 h 30
Clinique numérique sans rendez-vous! (Un problème informatique? Une question sur votre tablette?)	Tous les vendredis 2 juin de 9 h à 12 h 16 juin de 9 h à 12 h 7 juillet de 9 h à 12 h 14 juillet de 9 h à 12 h 4 août de 9 h à 12 h 18 août de 9 h à 12 h

Exposition

La 9^e édition de l'Internationale d'art miniature – volet jeunesse

DU 18 JUIN AU 3 SEPTEMBRE, À LA BIBLIOTHÈQUE PIERRE-GEORGES-ROY
Le volet jeunesse de l'Internationale d'art miniature sera présenté à la bibliothèque Pierre-Georges-Roy. L'ensemble des œuvres qui compose le volet du concours international sera réuni à la Galerie Louise-Carrier.

Lieu historique national du chantier A.C. Davie

Cet été, « embarquez » dans l'histoire

Saviez-vous que le premier chantier maritime de Lévis se trouve à quelques mètres de la magnifique fontaine du Quai Paquet?

Faites-y une halte avec vos enfants ou avec vos petits-enfants pour vivre une expérience unique. Découvrez-le en compagnie de l'un de nos guides.



Tour Mini-express

Surtout, ne manquez pas le tour à bord du Mini-express des anses, le 9 juillet prochain, l'activité coup de cœur du public depuis deux ans.

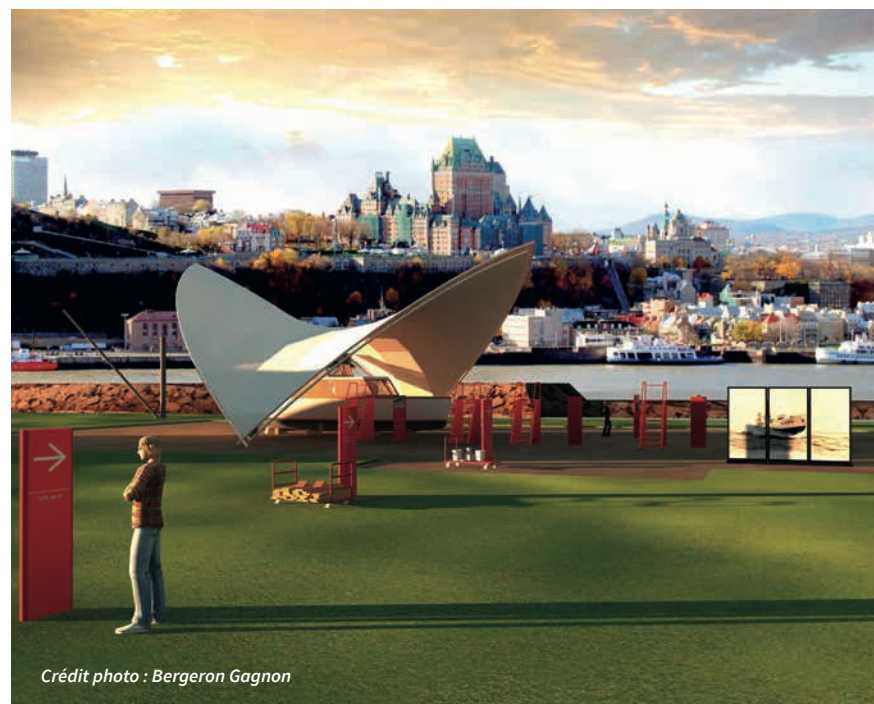
Profitez aussi de notre programmation spécialement pensée pour les familles dans le cadre du Rendez-vous 2017. Au plaisir de vous y accueillir!

Une nouvelle exposition

Jeffy Jan II Un yacht, une guerre, une légende

Cet été, découvrez la nouvelle exposition du Musée naval de Québec et voguez dans la mémoire du fleuve Saint-Laurent.

Depuis 1939, le yacht *Jeffy Jan II* a navigué sur les eaux du fleuve Saint-Laurent et a été témoin d'événements historiques et de tranches de vie familiale: une guerre mondiale, des escortes de convois, du transport protocolaire, mais aussi des baignades et des parties de pêche.



Crédit photo : Bergeron Gagnon

Esquisse préliminaire

Du 20 juin au 27 août, du mardi au dimanche, de 10 h 30 à 17 h

6210, rue Saint-Laurent

Pour en savoir plus, consultez acdavie.com

Des spectacles en plein air gratuits durant tout l'été!

La Ville de Lévis présente à chaque été des séries de spectacles en plein air à travers tout son territoire. Une occasion unique de se réunir et de faire des découvertes en profitant de la diversité culturelle lévisienne. L'année 2017 s'annonce prometteuse avec une programmation diversifiée et entièrement gratuite! En cas de pluie, les activités se déroulent à l'école secondaire les Etchemins.



Théâtre ambulant – 13^e édition

Pour les tout-petits et leurs familles, le *Théâtre ambulant* met à l'affiche 4 spectacles différents présentés dans 8 secteurs de Lévis. Rendez-vous à 19 h !

Ketchup diète par Marie-Stella (de 3 à 12 ans)

26 juin : Parc de l'école secondaire de l'Envol, secteur Saint-Nicolas

27 juin : Parc de l'Anse-Benson, secteur Saint-Romuald

Les aventures de Pixelle dans le monde virtuel par Animagination (de 3 à 10 ans)

3 juillet : Parc du Patro de Lévis, secteur Lévis

4 juillet : Parc Ian-Breakey, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville

L'anniversaire de Monsieur Orange par Général Patente (de 3 à 12 ans)

10 juillet : Parc Renaud-Maillette, secteur Saint-Rédempteur

11 juillet : Parc Quatre-Saisons, secteur Saint-Jean-Chrysostome

La princesse Rubana par le Théâtre Biscornu (de 4 à 10 ans)

17 juillet : Parc Ludger-Bastien, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon

18 juillet : Parc Olympique, secteur Pintendre

Mercredis Courant d'Airs - 17^e édition (Anse Benson et Anse Tibbits)

Les *Mercredis Courant d'Airs* rejoignent plus de 2 500 spectateurs par saison avec leurs six prestations aux thématiques musicales variées : rock, traditionnel, country, jazz, musique lyrique et instrumentale. Cette programmation lévisienne est présentée à 19 h.



21 juin : Soirée violon, vents et traditions, avec le duo Guay-Arcand

Parc de l'Anse-Benson, secteur Saint-Romuald

28 juin : Soirée lyrique humoristique, avec les 2 Belles Sœurs

Parc de l'Anse-Benson, secteur Saint-Romuald

5 juillet : Soirée jazz et monde instrumentale, avec Les Évadés

Parc de l'Anse-Benson, secteur Saint-Romuald

12 juillet : Soirée jazz et swing, avec Lily Tea & Tea for 20's

Parc de l'Anse-Tibbits, secteur Lévis

19 juillet : Soirée hommage aux groupes québécois des années 60, avec Blues Jeans

Parc de l'Anse-Tibbits, secteur Lévis

26 juillet : Soirée country traditionnel Nashville Approved formule band – En rappel

Parc de l'Anse-Tibbits, secteur Lévis

Matinées classiques

Concerts en plein air, du 30 juillet au 27 août, au parc des Chutes-de-la-Chaudière.

Consultez la brochure culturelle et l'agenda culturel, au ville.levis.qc.ca, pour en savoir plus sur ces programmations estivales.



Surveillez la brochure Rendez-vous culturels et Sorties bibliothèques 2017

Découvrez les événements, expositions, circuits, spectacles, attraits et autres activités présentés à Lévis.

Cette publication sera distribuée par la poste dans tous les foyers lévisiens au mois de mai. Aussi disponible en ligne, au culturelevis.com.



> EN BREF

Défi du 50 000^e prêt numérique remporté!

Mme Suzanne Gauthier, abonnée aux livres numériques depuis 2014, a remporté le *Défi du 50 000^e prêt numérique*.

Elle a remporté deux chèques-cadeaux de 50 \$ chacun chez les librairies partenaires Renaud-Bray et Librairie Chouinard.

Elle reçoit ce prix en présence de M. Éric Debroye, bibliothécaire aux technologies.

Défi
50 000^e
prêt numérique



> QUOI FAIRE

Grands événements et effets sur la circulation

L'arrivée de la saison estivale s'accompagne de la tenue d'activités et d'événements qui entraînent, dans bien des cas, la fermeture de certaines portions de la piste cyclable, de certaines rues ainsi que de zones de stationnement. Afin de vous tenir informé, visitez le ville.levis.qc.ca/circulation dans les deux semaines qui précèdent ces activités et ces événements.

Voici les événements qui auront des répercussions sur la circulation ce printemps :



27 mai 2017 – RAID Banque Nationale

Information et inscription : fhdl.ca ou 418 835-7188



1^{er} juin 2017 – Défi Santé CSDN

Information : 418 839-0500, poste 52006



2 juin – Happening Cuisine de rue

Information : happeningcuisinederue.com



10 et 11 juin – Fête de la famille

Information : fetefamillelevis.com



10 juin – Exposition internationale d'autos de Lévis

Information : internationallevisautoshow.com



17 juin – Randonnée du maire à vélo

Information : ville.levis.qc.ca ou 418 839-2002



24 juin – Fête nationale de Breakeyville

Information : 418 906-7436



30 juin et 1^{er} juillet – Les Chevaliers animent Pintendre

Information : page Les Chevaliers animent Pintendre, sur Facebook



7 juillet – Course du Grand Lévis

Information et inscription : coursegrandlevis.com



7, 8 et 9 juillet – Village en arts

Information : villageenarts.com ou 418 831-1973

Pour connaître toutes les activités organisées sur le territoire lévisien : visitezlevis.com.

** Cette liste peut être modifiée sans préavis. **

> EN BREF

Dates d'ouverture pour l'été

Pistes cyclables : 8 mai 2017
Piscines extérieures : 24 juin 2017
Terrains de tennis : 8 mai 2017
Jeux d'eau : 1^{er} juin 2017

Piscines intérieures : horaire d'été à partir du 25 juin 2017

Note : ces dates sont sujettes à changement selon les conditions météo.

Horaires complets au ville.levis.qc.ca, section Sports et loisirs, rubrique Activités libres et horaires.



> ENVIRONNEMENT

Retour de la collecte hebdomadaire des déchets pour l'été

À compter du 5 juin et jusqu'à la fin août, les ordures seront ramassées chaque semaine.

La population est toutefois invitée à poursuivre ses efforts de réduction des déchets et à bien trier les matières. Il est important de continuer d'utiliser le bac bleu pour les matières recyclables et le bac brun pour les matières compostables, ce dernier étant également ramassé chaque semaine.

Important : Les rognures de gazon ne doivent pas être déposées dans le bac à déchets, car elles sont tellement chargées en eau qu'elles nuisent au fonctionnement de l'incinérateur. L'idéal est de les laisser au sol pour nourrir la pelouse. Les composter est aussi une solution de rechange simple qui permet de les transformer en matière utile.

Une initiative du
RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ

La Fête des Voisins
Samedi 10 juin 2017

fetedesvoisins.qc.ca

Québec

DÉCOUVREZ LES BONS CÔTÉS D'ÊTRE À CÔTÉ!
Le 10 juin, organisez une fête avec vos voisins. Conseils pratiques sur le site Web.

> ENVIRONNEMENT

Berce du Caucase

Signalez la présence de plants

Lévis poursuit cette année son plan d'élimination de la berce du Caucase et sollicite de nouveau la collaboration de la population pour qu'elle signale la présence de cette plante envahissante et extrêmement toxique.

La Ville demande donc à chaque propriétaire de bien vérifier si des plants de berce du Caucase sont présents sur leurs terrains ou sur leurs terres. Si vous en repérez, veuillez communiquer avec nous, que le terrain vous appartienne ou non. La Ville s'occupera de les détruire gratuitement de façon sécuritaire.

Si vous soupçonnez qu'il s'agit de la berce du Caucase, mais n'en avez pas la certitude, faites-le-nous savoir. Un représentant de la Direction de

l'environnement se rendra sur place pour le valider.

Le signalement de tous les plants est important puisque cette plante croît rapidement et se reproduit très facilement. Un seul plant produit plusieurs milliers de graines qui germent facilement sur tous les types de terrain.

Ne touchez pas à la berce du Caucase! Vous pourriez subir des lésions cutanées douloureuses ressemblant à des brûlures. Un contact de la sève avec les yeux peut même entraîner la cécité.

Pour signaler la présence de plants :

Par courriel : environnement@ville.levis.qc.ca

Veuillez préciser l'emplacement et, idéalement, joindre une photo de la plante.

Par téléphone : 418 839-2002

Pour obtenir des détails sur la plante et savoir comment la reconnaître, consultez le ville.levis.qc.ca, section *Environnement et collectes*, rubrique *Plantes exotiques envahissantes*.



Allure d'un plant mature à la fin mai



Allure d'un plant mature en juillet

Le film *DEMAIN* disponible dans les bibliothèques de Lévis

Le 26 avril dernier, quelque deux cents personnes ont pu visionner le documentaire *DEMAIN* lors d'une activité organisée par la Ville à l'occasion du Jour de la Terre. Si vous avez manqué cette occasion, vous pouvez le louer dans les bibliothèques de Lévis. Très inspirant, *DEMAIN* a été distribué dans 27 pays et reçoit une foule de commentaires positifs. Il a d'ailleurs remporté le César du meilleur documentaire en 2016. Le film met en lumière des pionniers de dix différents pays qui proposent des solutions concrètes et positives pour une meilleure qualité de vie et un développement durable.



Concours *Ma ville fleurie 2017*

Ajouter une touche fleurie à votre parterre pourrait vous valoir des honneurs!

La population est invitée à participer au concours de beauté horticole *Ma ville fleurie*, qui se tient chaque année sur tout le territoire. Le concours s'adresse aux propriétaires de résidences, de commerces, d'entreprises et d'institutions de Lévis. Pour s'y démarquer, il suffit de rehausser la façade de sa résidence ou de son entreprise par un agencement de plantes et de fleurs des plus variées. L'objectif du concours est de reconnaître les efforts réalisés pour l'embellissement du milieu de vie lévisien.

Aucune inscription n'est requise

Les membres du Comité consultatif d'embellissement du paysage de Lévis ont choisi des rues au hasard et les sillonneront au cours de l'été, à la recherche des plus belles façades résidentielles, commerciales, institutionnelles ou industrielles. Aucune inscription n'est requise. Allez vérifier si votre rue a été sélectionnée dans la section *Environnement et collectes*, rubrique *Embellissement horticole* du site Web de la Ville.

Les gagnantes et les gagnants seront sélectionnés selon des critères axés sur le choix des végétaux, sur l'équilibre de l'agencement, sur la propreté du terrain ainsi que sur la présence d'arbres, d'arbustes et de plantes, tant vivaces qu'annuelles. Une soirée organisée en l'honneur des lauréats se tiendra, sur invitation en septembre prochain.



LA PLUS BELLE DU QUARTIER

COUPEZ VOTRE PELOUSE LAISSEZ LE GAZON AU SOL

POUR DES CONSEILS :
www.ville.levis.qc.ca
Info-collecte : 418 835-8225

Jéco-agis!  Ville de Lévis 

➤ SERVICES MUNICIPAUX

Congés – fête nationale du Québec et Fête du Canada

Services municipaux : ouverts ou fermés?

Pour toute situation nécessitant une intervention rapide pendant cette période, telle qu'un bris d'aqueduc, veuillez composer le 418 839-2002.

Services administratifs

Les services administratifs de la Ville de Lévis seront fermés les vendredis 23 et 30 juin.

Bibliothèques municipales

Les bibliothèques municipales seront fermées les samedis 24 juin et 1^{er} juillet. L'horaire d'ouverture est disponible dans toutes les bibliothèques et au ville.levis.qc.ca, section *Culture*, rubrique *Bibliothèques*.

Collecte des matières résiduelles

Toutes les collectes seront effectuées selon l'horaire habituel. Les citoyennes et les citoyens désirant s'inscrire à la collecte des déchets encombrants du lundi 26 juin doivent le faire avant 15 h, le jeudi 22 juin. Pour la collecte des déchets encombrants du lundi 3 juillet, les inscriptions doivent être faites avant 15 h, le jeudi 29 juin.

Écocentre

L'écocentre de Lévis sera fermé le samedi 24 juin, mais ouvert le samedi 1^{er} juillet.

Bureau d'accueil touristique

Le Bureau d'accueil touristique de la Traverse de Lévis est ouvert à la population les samedis 24 juin et 1^{er} juillet. Information : visitezlevis.com

Piscines et autres lieux de loisir

La piscine intérieure Pierre-Létourneau et celle de l'Aquaréna Léo-Paul-Bédard seront fermées les samedis 24 juin et 1^{er} juillet. Les piscines extérieures, les centres communautaires, les chalets des parcs municipaux ainsi que les plateaux sportifs extérieurs (terrains de soccer, de balle et de tennis) seront ouverts selon la programmation en vigueur.

Information : ville.levis.qc.ca, rubrique *Loisirs*

Aréas

Information : ville.levis.qc.ca, rubrique *Loisirs*.

Bon congé à toutes et à tous!

Dans quel bac?

Les vieilles cordes à linge vont dans le **bac à déchets**.
Pour recycler le métal, apportez cette matière à l'écocentre.



Plus de 800 matières au ville.levis.qc.ca/guidedutri

Rinçage du réseau d'aqueduc

Le rinçage du réseau d'aqueduc est effectué pour chaque secteur une fois par année, soit à l'automne ou au printemps. Pour connaître l'horaire et les secteurs visés, consultez le ville.levis.qc.ca, section *Transport et infrastructures*, rubrique *Réseau d'eau et d'égout*.

Le rinçage du réseau peut entraîner :

- Une légère diminution de la pression;

- Une coloration brunâtre de l'eau. Dans ce cas, il suffit de laisser couler l'eau pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce qu'elle redevienne incolore. Ne laissez pas le robinet ouvert sans surveillance.

En tout, près de 775 km de tuyaux sont nettoyés. L'objectif est d'enlever le calcaire et les particules de fer et de rouille dans les conduites du réseau pour maintenir la qualité de l'eau potable. Cette opération permet aussi de s'assurer du bon état du réseau, notamment de celui des vannes de rue et des bornes à incendie.

Semaine de l'action bénévole

Hommage aux bénévoles de Lévis!

Le 23 avril dernier, des centaines de bénévoles de Lévis ont eu droit à un spectacle mémorable aux allures folkloriques avec le légendaire groupe Le Rêve du diable. La représentation était aussi

agrémentée de contes traditionnels, en collaboration avec la Maison natale de Louis Fréchette.

Organisée chaque année par la Ville de Lévis et le Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière, cette activité vise à remercier l'ensemble des Lévisiennes et Lévisiens qui s'impliquent bénévolement dans leur communauté. Bravo et félicitations!



À découvrir sur ville.levis.qc.ca (section *Développement et planification*)

RUBRIQUE D'ARCHITECTURE PATRIMONIALE

Avant de planifier vos travaux, consultez cette nouvelle rubrique du site Internet de la Ville de Lévis afin de développer le plein potentiel de votre bâtiment patrimonial.

DÉCOUVREZ

- la variété et la richesse du patrimoine lévisien
- les styles architecturaux présents sur le territoire
- les différentes composantes architecturales
- des trucs et astuces
- des photographies et des croquis inspirants
- un lexique architectural, etc.



Heures d'arrosage

À Lévis, il est permis d'arroser pelouses, jardins, potagers, fleurs, arbres, arbustes et autres, aux jours et heures suivants :

Numéros civiques	Jours de la semaine	Heures permises
Arrosage manuel ou semi-automatique		
Pairs	Jours dont la date est paire (sauf le samedi)	De 20 h à 23 h
Impairs	Jours dont la date est impaire (sauf le samedi)	De 20 h à 23 h
Arrosage automatique		
Pairs	Mardi, jeudi et samedi	De 23 h à 3 h
Impairs	Mercredi, vendredi et dimanche	De 23 h à 3 h

INFO GÉNÉRALE 418 839-2002

INFO-CONSEIL 418 838-4964

INFO-LOISIRS 418 838-4001

INFO-URGENCE 418 835-8282

AVIS D'ÉBULLITION 418 835-4784

INFO-COLLECTE 418 835-8225

INFO-SOUSSION 418 835-4907